EPURON

ERG Group

Bulletin d'information N°1

Octobre 2018

Projet éolien

Abainville

Badonvilliers-Gérauvilliers

Ne pas jeter sur la voie publique

EPURON

ERG Group

QUI SOMMES-NOUS ?

EPURON, développeur de projet éolien en France depuis 2002, a rejoint en juin dernier le groupe italien ERG qui fait partie des 10 plus gros exploitants de parcs éoliens en France. Cette intégration, dont nous sommes heureux de vous faire part, nous permet d'être présents sur toutes les étapes du projet d'Abainville et de Badonvilliers-Gérauvilliers : du développement à l'exploitation en passant par la construction et la maintenance.

EPURON L'ÉNERGIE DE VOS TERRITOIRES → EPURON ERG Group

Notre démarche : co-construire le projet avec les acteurs locaux

Les engagements clefs d'EPURON pour intégrer au mieux le projet sur son territoire :

- Travailler en concertation avec les élus et l'administration.
- Informer les riverains, propriétaires et exploitants, usagers de la zone, associations et administrations via des permanences publiques, articles de presse, documents d'information...
- Associer la population locale pour co-construire le projet à travers des ateliers visant à mieux l'intégrer sur le territoire.

Ainsi, des démarches de concertation seront initiées afin d'impliquer l'ensemble des riverains dans la co-construction du projet éolien. Concrètement, cela se traduira par des ateliers qui visent à associer les citoyens au développement du projet grâce à leur connaissance du territoire. C'est également l'occasion de répondre efficacement à vos question et de faire émerger, ensemble, des mesures d'accompagnement qui vous correspondent.

LE PROJET

L'historique du projet

En 2016 et 2017, EPURON a rencontré les conseillers municipaux d'Abainville et de Badonvilliers-Gérauvilliers afin de présenter la faisabilité d'un projet sur leur territoire. Après cette présentation, les Conseils Municipaux ont délibéré en faveur de l'étude d'un projet éolien.

Début mars 2018, deux permanences publiques ont été organisées (une sur chaque commune) afin d'informer sur l'éolien en général et sur le projet. Nous avons accueilli une quarantaine de personnes lors de ces permanences.

La zone du projet éolien

La zone du projet éolien est localisée sur les communes d'Abainville et de Badonvilliers-Gérauvilliers. Cette zone a été définie dans un périmètre d'exclusion des bourgs, en tenant compte des spécificités du territoire, et après avoir rencontré les propriétaires et exploitants de la zone.

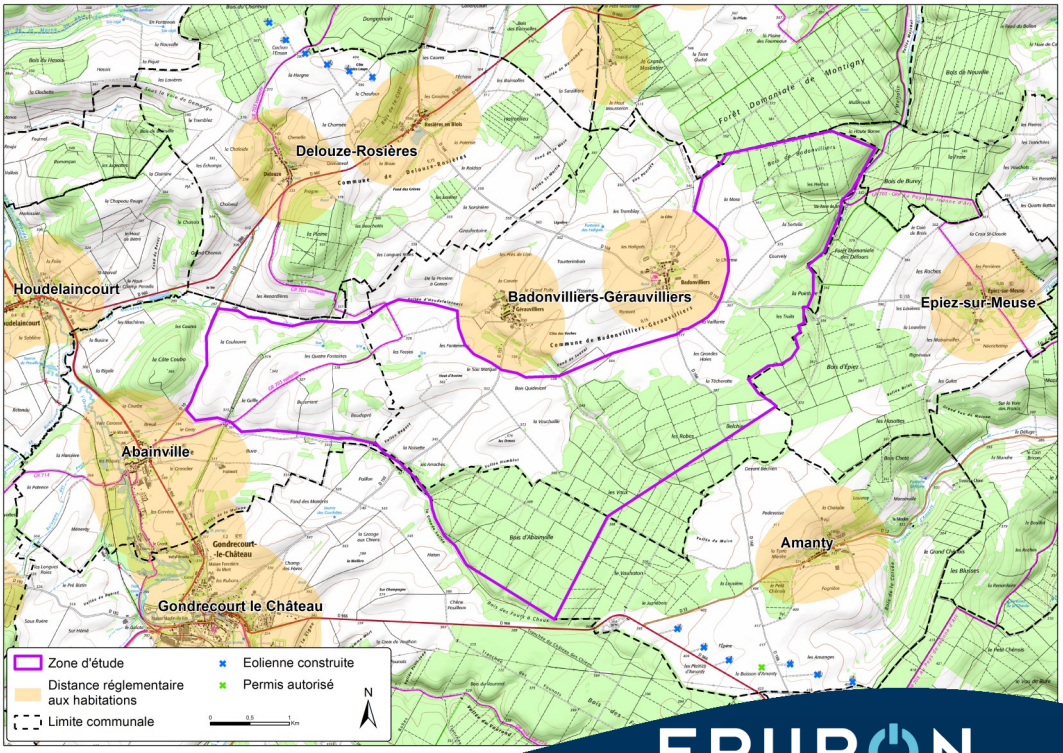

EPURON
ERG Group

L'éolien et le territoire

Qu'est-ce-que l'éolien apporte au territoire d'implantation ?

La filière éolienne est créatrice d'emplois locaux et durables. En 2018, 18 000 personnes travaillent dans ce secteur au sein de 600 entreprises variées (bureaux d'études, BTP, génie civil, opérateurs de maintenance, R&D, fabricants et constructeurs…). Si les éoliennes sont implantées sur les terrains communaux, des loyers seront versés tous les ans.

Un parc éolien est une entreprise qui s'implante sur le territoire. Cela signifie des retombées économiques et fiscales pour la commune et la communauté de communes. Les retombées participeront à dynamiser le territoire et à augmenter son attractivité tout au long des 20 années d'exploitation du parc.

Comment intégrer un projet éolien à son territoire ?

Lors des ateliers de concertation, EPURON et les riverains réfléchissent ensemble à des mesures d'accompagnement assurant l'insertion du parc dans son environnement.

À titre d'exemple, EPURON a participé à la création d'un chemin de promenade autour du parc éolien de la Chaude Vallée (80). Les projets s'adaptent aux demandes des riverains et aux spécificités du territoire.

LE DÉROULEMENT DU PROJET

Quelles sont les étapes d'un projet éolien ?

La première année est consacrée **aux pré-études pour s'assurer que la zone est propice au développement éolien,** à la présentation devant les conseillers municipaux et aux délibérations des élus, ainsi qu'à la rencontre avec les propriétaires et exploitants de la zone.

Ensuite, deux années sont consacrées à l'instruction des dossiers par les services de l'Etat et **à l'Enquête Publique, où vous serez sollicités pour donner votre avis sur le projet final.**

Durant les 18 mois suivants, des bureaux d'études indépendants réalisent des études environnementales, paysagères, acoustiques, etc. **C'est à ce moment qu'EPURON organise des ateliers de concertation.**

Enfin, lorsque les autorisations de construire et d'exploiter le parc sont délivrées, **9 à 12 mois sont nécessaires pour la construction puis le parc est exploité pendant 15 à 20 ans.**

Où en sommes-nous ?

Avec ce bulletin d'information, nous souhaitons vous informer que nous entamons la deuxième phase du projet. Les études environnementales et paysagères démarrent dès 2018, et elles seront poursuivies sur l'année 2019.

EPURON
ERG Group

ZOOM SUR...

Les chiffres de l'éolien en France et en Région Grand-Est

En France

5,7 %

de la consommation française d'électricité

26 000 MW

l'objectif pour la France en 2023

12 millions

de tonnes d'émissions de CO_2 évitées en 2016

18 000

emplois en France dans la filière en 2018

14 000 MW

installés en France juin 2018

En région Grand-Est

Le Grand-Est contribue à **25** % de la production d'énergie éolienne en France

3 167 MW

Puissance installée

68 MW

Nouvellement installés

(au 30 Juin 2018)

5 400 MW

Objectif 2023 pour la région

Inépuisables et non polluantes, les énergies renouvelables contribuent à répondre à plusieurs enjeux comme le réchauffement climatique, la préservation de nos ressources ou encore la demande en électricité.

EPURON

ERG Group

EPURON - Groupe ERG

Solène D'INCA - Chef de projets

06 31 57 07 83
s.dinca@epuron.fr